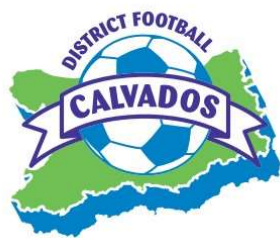


COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS



Réunion du Jeudi 26 Mars 2026

Procès-Verbal n°27

Présents : Olivier **DELILLE** – Dominique **FLEURY**– Pascal **TANTALIN** – Anne Marie **RABAUD**

Excusés : Michel **ROUSSEAU** Bruno **GODEFROY**

Objet : Compétitions Seniors

Compte tenu des nombreux matchs reportés sans date, la commission décide de fixer les six rencontres restantes de la phase aller aux jours et horaires suivants :

- Départemental 2 - Groupe A :
US Treviéroise 1 – Fmixte Conde 1 Mercredi 29 Avril à 18h30
- Départemental 2 - Groupe B :
BSO Football 2 – AJS Coll. Ouistreham 2 Mercredi 22 Avril à 18h30
- Départemental 3 Groupe B :
Inter Odon FC 2 - JS Audrieu 2 Mercredi 22 Avril à 18h30
- Départemental 3 Groupe E :
Stade St Sauverais 1 – ES Courtonnaise 1 Mercredi 22 Avril à 18h30
- Départemental 4 Groupe B :
US Guérinière 1 – C.F F.C.R 1 Mercredi 22 Avril à 18h30
AS Chemin Vert 3 – ES du Tronquay 2 Mercredi 29 Avril à 18h30

La commission, consciente des difficultés pour les équipes seniors de jouer un mercredi soir, étudiera la possibilité d'un changement d'horaire ou de soirée (via FootClubs).

Les décisions de la commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le délai de 7 jours suivant sa notification sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Le Président de séance,
O. DELILLE



Le Secrétaire de séance,
D. FLEURY

